



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ÉCOLES
MAÎTRE FORMATEUR (CAFIPMF)
RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ
SESSION 2021**

Liste, par ordre alphabétique, des candidats admissibles au certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur au titre de la session 2021 :

Nom Prénom	Option	Département
AMOUR Myriam (née LASSALLE)	Généraliste	Nièvre
CADART-DECLAS Virginie Anne (née DECLAS)	Spécialisé « enseignement en maternelle »	Côte-d'Or
CHATEAUX Vanessa	Généraliste	Côte-d'Or
DEPASSE Fatima (née NECER)	Généraliste	Nièvre
DIDIER Adrien	Généraliste	Côte-d'Or
DUMAS Laetitia	Généraliste	Saône-et-Loire
DUPONT Maryline	Généraliste	Saône-et-Loire
EYKERMAN Stéphanie (née MONIN)	Généraliste	Yonne
GARRUCHET Emilie	Spécialisé « éducation physique et sportive »	Nièvre
GEMBLE Charline	Spécialisé « enseignement en maternelle »	Yonne
JACQUET Tiffany	Spécialisé « éducation physique et sportive »	Nièvre
LOUET Julien	Généraliste	Saône-et-Loire
MORETTI Emmanuelle	Généraliste	Côte-d'Or
ROLLET Delphine (née ROYER)	Généraliste	Yonne
ROYER Juliette	Généraliste	Yonne
SAVRY Céline	Généraliste	Nièvre
SEMIAO Marine (née LEVACHER)	Généraliste	Nièvre
THOUZEAU Antoine	Spécialisé « arts visuels »	Nièvre
ZANCHI Françoise (née WOIRIN)	Spécialisé « enseignement en maternelle »	Côte-d'Or

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2015, les candidats ayant été déclarés admissibles lors d'une session de l'examen du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur gardent le bénéfice de cette admissibilité pour deux nouvelles sessions de l'examen.

Il n'est pas nécessaire que ces deux sessions suivent immédiatement celle à laquelle le candidat a été déclaré admissible. Le candidat dispose d'un délai de quatre ans après la fin de cette session pour se présenter, jusqu'à deux fois, aux seules épreuves d'admission de l'examen, y compris en cas de changement d'académie.

À Dijon, le 29 janvier 2021

Pascale NIQUET-PETIPAS
Présidente de jury